

L'info-Parents



École du Mai

Octobre 2021						
D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Dates à retenir...	
7 octobre 2021	Journée pédagogique
11 octobre 2021	Congé
13 octobre 2021	Horaire du lundi
25 octobre 2021	Conseil d'établissement à 18h30
27 octobre 2021	Remise du bulletin maison 6 ^e année – projet anglais

Absences de votre enfant au service de garde



Si votre enfant fréquente le service de garde et qu'il s'absente de l'école, vous devez communiquer avec le secrétariat de l'école au 450 433-5370 (choisir l'option 2), mais également avec le service de garde (même numéro de téléphone et choisir l'option 1).

Conseil d'établissement

La séance du conseil d'établissement se déroulera le mercredi 25 octobre 2021 à 18 h 30 en TEAMS. Les parents membres du CÉ invitent tous les parents à assister aux rencontres. Plusieurs sujets très intéressants y sont discutés. Vous devez envoyer un courriel à la direction de l'école si vous souhaitez y assister, afin de recevoir le lien pour la rencontre virtuelle.

Ordre du jour du conseil d'établissement du jeudi 25 octobre 2021

Ouverture de l'assemblée

Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance du 25 octobre 2021

Lecture et adoption du procès-verbal du 27 septembre 2021

Point du public

Bloc information :

a) présidente

b) déléguée au comité de parents

c) déléguée de l'OPP

d) service de garde

e) direction et personnel de l'école

Consultation calendrier 2022-2023

Nomination des représentants de la communauté

Dépôt de consultations (courriel)

Sorties éducatives + délégation de pouvoirs

Éducation à la sexualité

Paniers de Noël

Présentation du plan d'action

Questions diverses

Levée de l'assemblée



Point(s) à discuter lors de la prochaine séance du conseil d'établissement

1. _____

2. _____

3. _____

Nom de l'élève : _____ Groupe : _____

Nom du parent : _____

Bijoux – éducation physique

Compte tenu du grand risque de blessures pouvant être causées par le port de bijoux pendant le cours d'éducation physique, nous demandons aux élèves de s'abstenir de porter des bijoux lors de leur période d'éducation physique. En ce qui concerne les boucles d'oreilles, seuls les petits boutons fermés par un "papillon" et qui ne dépassent pas (donc qui n'accrochent pas) peuvent être acceptés.

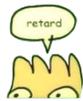
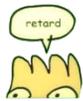
On laisse donc les bijoux à la maison les journées où l'on a un cours d'éducation physique. Sinon, on les enlève avant le cours et on les range dans une boîte prévue à cet effet au gymnase. Si pour une raison ou une autre, votre enfant ne doit absolument pas enlever ses boucles d'oreilles, nous nous réservons le droit de retirer votre enfant d'une activité pouvant comporter des risques de blessure. De plus, il est important d'avoir les cheveux attachés afin d'avoir la vision dégagée et éviter ainsi les accidents.

Mathieu Chaumont et Vanessa Gendron

Site Web – école

Un petit rappel pour vous dire que notre site Web de l'école est rempli d'informations importantes sur l'école. Nous vous invitons à le consulter régulièrement.

Retards à l'école



Plusieurs élèves arrivent en retard le matin. Il est très dérangeant pour l'élève, l'enseignante ainsi que tous les élèves de la classe de vivre cette situation.

Par conséquent, nous faisons appel à votre grande collaboration afin que votre enfant soit présent en classe selon l'heure prévue. Il doit être présent à 7 h 45 étant donné que le début des classes est à 7 h 50 et éviter ainsi les désagréments occasionnés par des retards.

Code de vie

En octobre, il y aura une présentation officielle de la règle de vie suivante : je participe au bon fonctionnement de la classe et de l'école. Voici les liens pour les petites capsules vidéo.

Code de vie : https://youtu.be/DLChL8s-J_g

Je participe au bon fonctionnement de la classe, et de l'école
<https://www.youtube.com/watch?v=BmLL4FDscAc>

Chronique intimidation

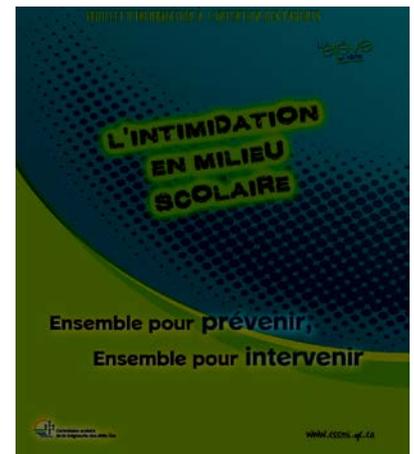
L'intimidation est un terme qui peut faire vivre toutes sortes d'émotions.

Mais pour parler d'intimidation, il faut bien comprendre ce que cela est. Comment peut-on faire la différence entre une situation de conflit et une situation d'intimidation?

Sur le site internet du centre de services scolaire, vous trouverez une capsule explicative qui vous éclairera.

Tout au long de l'année, nous vous communiquerons des informations en lien avec le thème de l'intimidation.

Pour prévenir l'intimidation



Développer l'équilibre

Afin de vivre des relations interpersonnelles saines et enrichissantes, les quatre sphères suivantes devront être développées auprès de votre enfant :

1. **L'estime de soi** : c'est la valeur que l'on s'accorde comme personne. Un enfant ayant une bonne estime de soi jumelée à une bonne capacité d'empathie sera capable de développer des rapports sociaux égalitaires.
2. **La connaissance de soi** : elle permet à votre enfant de développer le caractère unique de ce qu'il est. Un enfant, ayant une bonne connaissance de soi, fera de meilleurs choix, et ce, dans les diverses sphères de sa vie.
3. **L'affirmation de soi** : elle permet à votre enfant d'être capable de dire « Non » à un geste non souhaité de sa part. Il existe trois catégories d'affirmation de soi : passive, agressive et positive. Cette dernière constitue la voie à privilégier dans un contexte de respect de soi et de l'autre.
4. **La capacité de résister aux pressions externes** : elle permet à votre enfant, dans l'éventualité où il serait témoin d'intimidation, d'avoir l'habileté de ne pas suivre l'élève qui pose un geste d'intimidation.

Le mois prochain : Parent accompagnateur ou parent enquêteur?

Source : L'intimidation en milieu scolaire

Écouteurs

Pour permettre aux élèves de travailler avec un chromebook, plusieurs enseignants demandent aux élèves d'utiliser des écouteurs. Bien que l'école puisse les fournir, avec le contexte actuel du COVID, il est très difficile de désinfecter les écouteurs pour pouvoir les partager entre élèves. Il est donc suggéré de fournir à vos enfants une paire d'écouteurs qu'ils pourront garder à l'école et rapporter à la maison ensuite.



: <https://www.cssmi.qc.ca/nouvelles/chronique-cssmi-octobre-2021>

Application mobile CSSMÎ : un outil important en situation d'urgence



Des cours suspendus, un retard important concernant le transport scolaire, une panne d'électricité, un avis d'ébullition d'eau, une fermeture d'établissement, etc.

Toutes ces situations nécessitent une communication rapide afin de vous en informer!

L'application mobile CSSMÎ est un outil grandement privilégié lors de ces communications d'urgence :

1. **Télécharger gratuitement l'application** disponible pour un appareil *Android* ou *iPhone* (téléchargement sur *Google Play* ou *App Store*)
2. Allez dans les **paramètres de l'application pour** choisir le ou les établissements pour lesquels vous souhaitez recevoir **des notifications d'alertes**.

Si vous avez déjà téléchargé l'application mobile, **vérifiez vos paramètres lors d'une mise à jour de votre appareil** afin que les alertes sélectionnées soient toujours bien activées!



Cueillette de vêtements d'hiver pour toute la famille (intérieur et extérieur)

Donnez une 2e vie à vos vêtements d'hiver


SERVICES D'ENTRAIDE
LE RELAIS



Déposez vos dons à l'@dobase du 4 au 22 Octobre
989, grande-allée, Boisbriand



Du lundi au samedi de 9h à 17h (fermé le 11 octobre)

Pensée du mois

Nathalie Beaudry, directrice

